



Port du masque obligatoire pour les enfants de 6 ans et +

Face à l'inaction du gouvernement, la Ville de Trappes fournira dès lundi des masques à tous les élèves d'école primaire.

Le gouvernement a annoncé le port du masque obligatoire à l'école pour les enfants dès l'âge de 6 ans, à partir de lundi.

Les maires ont appris cette mesure par la presse. Comme trop souvent, rien n'a été anticipé par le ministère de l'Éducation nationale. Les parents doivent donc se débrouiller, à quelques jours de la rentrée.

Nous avons malheureusement pris l'habitude de ne compter que sur nous-mêmes.

C'est pourquoi les élus de la ville de Trappes et les agents municipaux ont pris leurs responsabilités.

Nous avons en un temps record trouver une solution pour équiper en masques adaptés chaque enfant dès lundi matin.

Cela permettra aux familles d'être soulagées de cette charge obligatoire annoncée du jour au lendemain, sans aucune anticipation ni concertation.

Plus que jamais, faisons preuve de solidarité et serrons-nous les coudes.

Ali RABEH

Maire de Trappes